



**Centre Communautaire Juridique
Laurentides-Lanaudière**

Direction générale

POSTE DE PRÉPOSÉE(E) SPÉCIALISÉ(E) À L'ADMISSIBILITÉ – PERMANENT À TEMPS PARTIEL

AFFICHAGE EXTERNE (S-2021-E4)

Le Centre communautaire juridique Laurentides-Lanaudière est à la recherche d'un(e) préposé(e) spécialisé(e) à l'admissibilité pour son Bureau d'aide juridique de Mont-Laurier.

Principales fonctions :

La personne évalue la demande d'aide juridique conformément aux directives de l'avocat et à la Loi. Cueille, saisit et transcrit les données concernant la demande d'aide juridique lors des rencontres avec la clientèle de l'aide juridique. Vérifie l'existence de demandes d'aide juridique antérieures, l'existence de conflits d'intérêts, d'antécédents et de causes pendantes. Ouvre, ferme et classe les dossiers. Imprime les demandes d'aide juridique, les attestations, les mandats, les refus et autres documents ainsi que leurs modifications. Répond aux appels téléphoniques et les dirige. Exécute toute autre tâche connexe.

Classification :

Poste permanent de préposé(e) spécialisé(e) à l'admissibilité
Temps partiel : 17,5 heures / semaine (2,5 jours) permanent
Plus 1,5 jour additionnel contractuel pour une durée indéterminée
Horaire : à déterminer

Années d'expérience :

5^e secondaire plus 8 années minimum d'expérience dans un domaine connexe.

Atouts :

L'expérience en secrétariat juridique ou en comptabilité sont des atouts.

Conditions diverses :

Programme d'assurance collective; programme de régime de retraite de la fonction publique (RREGOP); poste syndiqué.

Échelle salariale selon convention collective en vigueur :

Salaire horaire : 21,62 \$ à 26,85 \$ / heure

Lieu de travail :

Bureau d'aide juridique de Mont-Laurier
555, rue Hébert, Mont-Laurier (Québec) J9L 2X4

Supérieur :

Me Simon Dolci, directeur secteur Laurentides - sections criminelle et jeunesse

Date d'entrée en fonction :

Le ou vers le 3 mai 2021

Toute candidature doit être transmise par courriel à Mme Sylvie Deslauriers
(sdeslauriers@ccill.qc.ca), au plus tard le **11 mars 2021 à 16 h 30**.